

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 juin 2010
(convocation du 14 juin 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Yohan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent
Mme CARTRON Françoise à M. TOUZEAU Jean jusqu'à 10 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain jusqu'à 11 h 30
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 30
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LAMAISON Serge à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 55
Mme LIRE Marie Françoise à M. BOUSQUET Ludovic
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TURON Jean-Pierre à M. PIERRE Maurice de 09 h 50 à 12 h 30
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel jusqu'à 11 h 10
M. AMBRY Stéphane à M. PAILLART Vincent
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme SAINT-ORICE Nicole
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte

Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique
M. DELAUX Stéphan à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 45
M. JOUBERT Jacques à M. SOLARI Joël à cpter de 12 h 20
M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PENEL Gilles à Mme ISTE Michèle
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Mérignac - Organisation de la manifestation Innov'pro le 21 octobre 2010 -
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Transtech Aquitaine, soutenue par la Communauté Urbaine depuis l'année 2006, a pour objet de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que le transfert des technologies grâce aux échanges entre novateurs et industriels.

Avec plus de 20 ans d'expérience, cette association apporte des réponses aux porteurs de petits projets innovants qui ne peuvent bénéficier d'un soutien structuré et complet, que ce soit en terme de propriété intellectuelle, prototypage, recherche d'investisseurs et négociations. Elle accompagne ainsi annuellement en moyenne une vingtaine de porteurs de projets.

Le programme d'actions de Transtech Aquitaine a subi un changement fondamental depuis l'année 2009 puisqu'il s'organise, d'une part avec la manifestation l'NNOV qui aura lieu sous la forme de rencontres professionnelles auxquelles sont associées les publics scolaires, mais également, et d'autre part, cette association mettra en place un accompagnement spécifique de jeunes inventeurs dans le cadre d'une pépinière d'inventeurs.

- 1- Le premier volet du programme d'actions : la sixième édition du festival international de l'innovation qui aura lieu le 21 octobre 2010 sera organisée sous la forme de rencontres professionnelles.

Les thèmes qui seront abordés concernent l'innovation et l'éducation avec un parcours de l'innovation qui permettra l'intervention de porteurs de projets innovants dans les écoles avec, pour objectif, de développer avec eux, dans le cadre du programme scolaire, un projet innovant.

Ensuite, le festival l'NOV Pro qui constitue le rendez-vous incontournable des innovateurs, sera organisé autour de rencontres intégrées dans la structure économique locale. Cette notion professionnelle devrait permettre d'éviter le phénomène de lassitude au regard

du taux de fréquentation de l'an passé.

En amont, le colloque du parcours de l'innovation permettra de présenter des inventions au grand public en y associant les scolaires.

A l'occasion du parcours de l'innovation, une journée de « speed meeting inventeurs » sera mise en place, au cours de laquelle les experts bénévoles du réseau de Transtech accueilleront les porteurs de projets désireux de présenter des innovations ou de faire avancer leurs projets.

Parmi les projets validés en 2010, figureront ceux traitant des thématiques telles que le bricolage, les sports, les loisirs, le handicap.

Dans un premier temps, les inventeurs représentant deux cas de réussite seront invités aux rencontres et seront préparés pour intervenir dans les meilleures conditions.

Egalement, la couverture médiatique de la manifestation va s'effectuer par plusieurs canaux dont celui de l'affichage sur les bus et le tramway, de la presse (Sud-Ouest, Objectif Aquitaine), de la radio (France Bleu Gironde, Wit FM), de la télévision (TV 7, M6 Bordeaux, France 3 Aquitaine) ainsi que par internet.

Le festival l'NNOV qui se veut une vitrine en Aquitaine et en France change donc de caractère pour devenir plus professionnel dans le cadre de rencontres professionnels/grand public.

- 2 - Le second volet du programme d'actions de Transtech Aquitaine concerne l'accompagnement d'inventeurs vers le développement économique via la pépinière d'inventeurs.

En effet, en 2008, Transtech Aquitaine a lancé la première pépinière d'inventeurs en France qui permet de valider le projet innovant inventé et de l'accompagner vers son développement économique.

Dans cette optique, 5 projets ont été choisis en 2010 par le comité de sélection de l'association qui a pris en compte des critères liés aux conditions de réalisation technique, juridique et commercial du projet, mais aussi la capacité du porteur de projet d'être moteur du développement de son projet.

Les projets sélectionnés concernant le transfert d'innovation et la création d'entreprise sont les suivants :

- la douche solaire de terrasse,
- les mobiliers en lego et rondins de bois,
- le traitement automatique des eaux de piscine,
- l'armoire de cuisine de tri sélectif de déchets,
- les planches de coffrage réutilisables,

Dans sa démarche, l'association assure les prestations suivantes :

- détecte les projets spécifiques et agit en complémentarité des structures d'accueil des projets innovants.
- elle accueille l'inventeur et va lui permettre d'éviter les démarches inutiles, et établit un plan d'actions qui va donner au projet une finalité économique obligatoire.
- elle valide les projets après avoir défini le niveau de nouveauté et d'activité inventive apportés par le projet avant d'analyser sa faisabilité technique.
- l'accompagnement du projet vers le développement économique peut prendre deux formes : soit l'accompagnement par un parrain issu du comité de parrainage, soit l'inventeur

intègre la pépinière et sera suivi par un chargé de mission.

Ainsi, Transtech Aquitaine s'engage dans la mise en relation des inventeurs et du monde économique afin de diminuer les freins aux transferts de l'innovation.

En 2010, l'association entend créer un pôle de compétitivité vie pratique qui permettra de répondre spécifiquement aux besoins de ces inventeurs. Egalement, elle entend mettre en place un partenariat avec des acteurs économiques de la distribution au grand public telles que les grandes enseignes Leroy Merlin, Carrefour, IKEA, Têleshopping, Décathlon, Jardiland, etc.....

Notre établissement public, qui a soutenu cette manifestation en 2009 à un niveau de 7000 €, est sollicité en 2010 pour reconduire son soutien du même montant dans le cadre d'un budget prévisionnel de 164 858 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Prestations de service et fournitures diverses	14 500	Produits des ventes Etat	10 500 1 500
Sous-traitance	11 000	CRA	32 000
Locations	11 500	CUB	7 000
Divers	2 238	CG33	5 500
Rémunérations	120 620	Ville de Mérignac	15 000
Publicité	2 000	FEDER	62 077
Déplacements	3 000	CNASEA	13 781
		Autres	10 000
		Cotisations	7 500
TOTAL	164 858	TOTAL	164 858

Le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil Général et la Ville de Mérignac ont d'ores et déjà décidé de leurs participations pour les montants sollicités.

Compte tenu du programme d'actions et du budget prévisionnel présentés par Transtech Aquitaine, la subvention de fonctionnement attribuée en 2009, soit 7 000 € pourrait être reconduite en 2010 pour un montant de dépenses subventionnable T.T.C de 164 858 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant que la demande de subvention à hauteur de 7 000 € présentée par Transtech Aquitaine au titre de son programme d'actions 2010,

DECIDE :

Article 1 : d'allouer la subvention sollicitée d'un montant de 7 000 € à l'association Transtech Aquitaine pour l'organisation des rencontres professionnelles de la manifestation l'NNOV Pro et le soutien à la création d'entreprises à travers la pépinière d'inventeurs mise en place en 2010,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense correspondante sera inscrite au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUILLET 2010**

PUBLIÉ LE : 16 JUILLET 2010

M. JEAN-JACQUES BENOIT